

Xior Student Housing conclut un accord sur un projet de réaménagement dans la région de Bruxelles

Valeur d'investissement totale d'environ 36 millions d'euros

Anvers, Belgique – 29 novembre 2017 – Xior Student Housing SA, le BE-REIT spécialisé dans le segment du logement étudiant en Belgique et aux Pays-Bas, a conclu un accord sur le réaménagement d'un complexe de bureaux situé dans la périphérie bruxelloise (Zaventem), à proximité de plusieurs établissements d'enseignement (UCL, Ecam, Vinci, Ephec) et l'UZ Saint Luc. Cette transaction, après le réaménagement prévu, représentera une valeur d'investissement totale d'environ 36 millions d'euros.



Xior a conclu un accord sur le réaménagement d'un complexe de bureaux à réaffecter situé dans la périphérie bruxelloise (Zaventem), à proximité de plusieurs établissements d'enseignement (Université Catholique de Louvain, Ecam, Vinci, Ephec), l'UZ Saint Luc et plusieurs instituts de recherche (p.ex. Institut de Duve). Le réaménagement se fera par une joint-venture en collaboration avec un promoteur privé, avec laquelle Xior a déjà travaillé dans le passé. Ce réaménagement permet à Xior de renforcer sa position en région bruxelloise, où la demande de nouveaux logements pour étudiants de qualité est toujours très forte.

La valeur d'investissement totale (après reconversion) s'élèvera à environ 36 millions d'euros et le rendement initial moyen du projet attendu est d'environ 6,3 %. La participation de Xior à la joint-venture est soumise à certaines conditions, parmi lesquelles l'obtention d'un permis. L'immeuble de bureaux sera ensuite converti en un complexe comprenant 256 studios indépendants et un *student flat hotel* de 72 unités, sur la base d'un projet du bureau d'architectes Jaspers-Eyers. Des activités commerciales sont prévues au rez-de-chaussée, comme un commerce de proximité, un sushi bar, une blanchisserie et un restaurant branché, lesquels seront développés par un investisseur tiers, à l'instar des emplacements de stationnement souterrains.

La mise en service de cet immeuble pour étudiants est prévue pour l'année académique qui débute en septembre 2019. Une garantie locative est offerte à Xior pour une période de deux ans sur 50% des revenus du *student flat hotel* et pour une période d'un an sur un part des revenus des studios.

Christian Teunissen, CEO de Xior : « Nous nous réjouissons de poursuivre l'extension de notre offre d'infrastructures pour étudiants dans la région bruxelloise, où la demande est très élevée. En outre, le redéveloppement par une joint-venture nous permet de nous approprier directement le projet, qui offre

une combinaison idéale de studios pour étudiants et d'un student flat hotel, répondant ainsi à la demande croissante de logements flexibles pour étudiants. »

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter :

Xior Student Housing SA
Mechelsesteenweg 34, boîte 108
2018 Anvers
www.xior.be | info@xior.be

Christian Teunissen, CEO
Frederik Snauwaert, CFO
Arne Hermans, CIO
T +32 3 257 04 89

À propos de Xior Student Housing

Xior Student Housing SA est la première SIR publique belge spécialisée dans le segment du logement étudiant en Belgique et aux Pays-Bas. Dans cette catégorie, Xior Student Housing propose une grande diversité d'immeubles, allant de chambres avec espaces communs à des studios entièrement équipés, en passant par des chambres avec sanitaires privatifs. En sa qualité de propriétaire et d'exploitant, Xior Student Housing se constitue depuis 2007 un portefeuille de logements qualitatifs et fiables qu'elle destine aux étudiants à la recherche d'un endroit idéal pour étudier, habiter et vivre. Un kot avec ce petit plus qui permettra à chaque étudiant de se sentir chez lui.

Xior Student Housing est agréée en tant que SIR publique de droit belge depuis le 24 novembre 2015. Les actions de Xior Student Housing sont cotées sur Euronext Bruxelles (XIOR) depuis le 11 décembre 2015. Au 30 septembre 2017, Xior Student Housing détient un portefeuille immobilier d'une valeur d'environ 450 millions EUR. Vous trouverez plus d'informations sur www.xior.be.

Xior Student Housing SA, SIR publique de droit belge (BE-REIT)
Mechelsesteenweg 34, boîte 108, 2018 Anvers
BE 0547.972.794 (RPM Anvers, section Anvers)

Disclaimer

Le présent communiqué de presse contient des informations, des prévisions, des affirmations, des opinions et des estimations à caractère prospectif préparées par Xior en relation avec les attentes actuelles concernant les performances futures de Xior et du marché sur lequel la Société opère (les « déclarations prospectives »). De par leur nature, les déclarations prospectives impliquent des risques, incertitudes et hypothèses, d'ordre général et spécifique, qui bien que semblant raisonnables au moment de leur formulation, peuvent ou non se révéler correctes. Il existe un risque que les déclarations prospectives ne se vérifient pas. Certains événements sont difficiles à prévoir et peuvent dépendre de facteurs qui échappent au contrôle de Xior. De plus, ces déclarations prospectives sont valables uniquement à la date de publication du présent communiqué de presse. Les déclarations contenues dans le présent communiqué de presse concernant les tendances ou les activités passées ne préjugent pas de l'évolution ultérieure desdites tendances ou activités. Ni Xior, ni ses représentants, agents ou conseillers ne garantissent que les hypothèses qui sous-tendent ces déclarations prospectives sont exemptes d'erreurs et aucun d'eux ne déclare, garantit ou prédit que les résultats anticipés dans lesdites déclarations prospectives seront effectivement réalisés. En conséquence, les bénéfices, la situation financière, les performances ou les résultats effectifs de Xior peuvent se révéler significativement différents des prévisions présentées à cet égard de manière explicite ou implicite dans les présentes déclarations prospectives. Sauf si requis par la réglementation en vigueur, Xior décline expressément toute obligation ou garantie d'actualiser ou de réviser publiquement les déclarations prospectives.